



9 & 10 novembre 2020

Palais des Congrès, Paris

Le In et le Off de la fabrique urbaine



Le Forum des Projets Urbains fête cette année ses 20 ans. Vingt ans de stratégies urbaines françaises et étrangères, vingt ans de montage de projets en action, de partenariats, de débats sur les multiples manières de fabriquer la ville. Il aura lieu neuf mois après l'explosion de la crise sanitaire liée au Covid-19, crise qui aura révélé bien des contradictions dans la conception des villes et stimulé la réflexion sur de nombreux sujets. Conception de l'habitat, modes de travail, mobilités, préservation de la biodiversité, logistique urbaine, partage de l'espace public... : des enjeux auxquels les porteurs de projets urbains s'attachent à répondre.

Pour marquer cette 20^e édition, le Forum des Projets Urbains inaugure un format de deux jours, afin d'intensifier et de contextualiser les échanges. Les ateliers-projets opérationnels, réunissant décideurs politiques, concepteurs, aménageurs, promoteurs, investisseurs... restent au cœur de notre démarche, tel l'ADN du Forum.

Et comme l'opérationnel et la stratégie doivent aller de pair, nous mettons en place 4 groupes de travail sur 4 thèmes majeurs qui animent l'aménagement urbain aujourd'hui. Des cycles de réflexion qui donneront lieu à 4 livrets blancs.

20 ans !

Nous mettrons également en avant les initiatives et les réalisations les plus remarquables, avec la présentation du 5^e palmarès des Défis Urbains, ainsi que celles et ceux qui s'investissent dans la transformation urbaine à toutes les échelles, via un numéro spécial de Traits Urbains : « les 100 qui font la ville ».

Le Forum des Projets Urbains renforce ainsi son caractère unique de plateforme indépendante d'informations et d'échanges à destination des responsables de la fabrique urbaine, lieu de mutualisation des expériences de conduite de projets, de réflexion stratégique sur l'avenir de nos territoires et rendez-vous majeur pour tous les professionnels de l'aménagement urbain.

La crise sanitaire aura-t-elle un effet accélérateur sur les bonnes pratiques, ou donnera-t-elle le signal d'un retour en arrière ? Les participants au 20^e Forum des projets urbains en débattront pendant deux jours, pour un « monde d'après » qui n'oublie pas la qualité urbaine. Et pour prendre pleinement part à la mobilisation des acteurs, le Forum des projets urbains se terminera par une conférence plénière consacrée à « La ville résiliente ».

Gaël Chervet,
Président d'Innovapresse

9 & 10 novembre 2020
Palais des Congrès, Paris



QU'EST-CE QUE LE FORUM DES PROJETS URBAINS ?

Un lieu d'échanges et de débats...

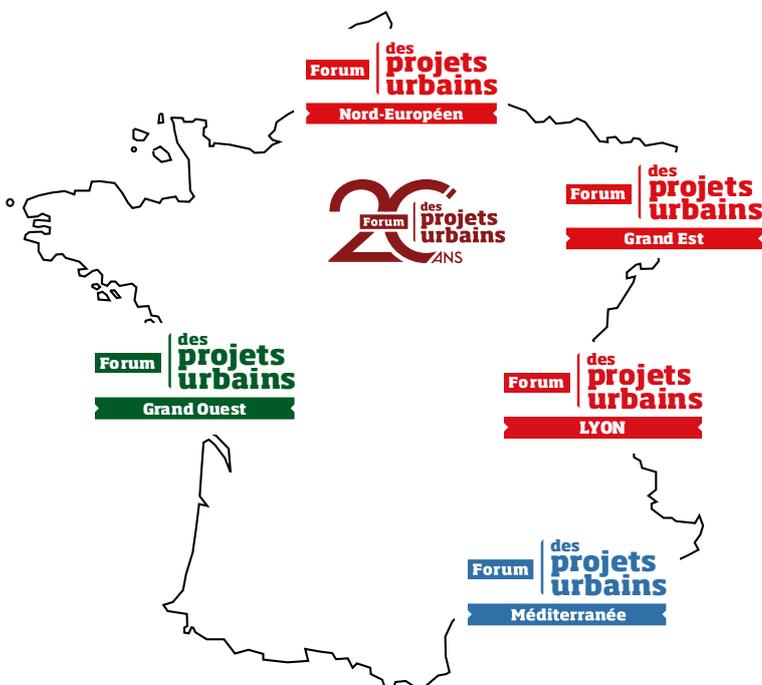
Plateforme d'informations indépendante sur les principales opérations d'aménagement françaises et européennes, le Forum des Projets Urbains offre, depuis 2001, un lieu d'informations et d'échanges unique.

Une tribune privilégiée pour les projets qui engagent les élus et les collectivités dans un processus de plusieurs années et qui mettent en jeu une multitude d'acteurs tant publics que privés.

... au centre des enjeux politiques et commerciaux

Les participants du Forum des Projets Urbains sont des élus, des décideurs publics, des techniciens des collectivités locales, des responsables de structures de (re)développement urbain, des responsables de sociétés d'aménagement, des architectes-urbanistes ainsi que des investisseurs, des promoteurs, des gestionnaires de services urbains (transport, énergie, etc.). Les projets présentés bénéficient d'un vaste plan de communication, avant, pendant et après le Forum grâce aux supports de communication : Guide des Projets Urbains, magazine Traits Urbains, site internet et newsletter d'Innovapresse, réseaux de partenaires...

Un forum national et des éditions régionales



Prochains rendez-vous

Forum des Projets Urbains Edition nationale

9 & 10 novembre 2020
Palais des Congrès, Paris

Forum des Projets Urbains de Lyon

26 janvier 2021
Palais de la Bourse, Lyon

Forum des Projets Urbains du Grand Ouest

Mars 2021

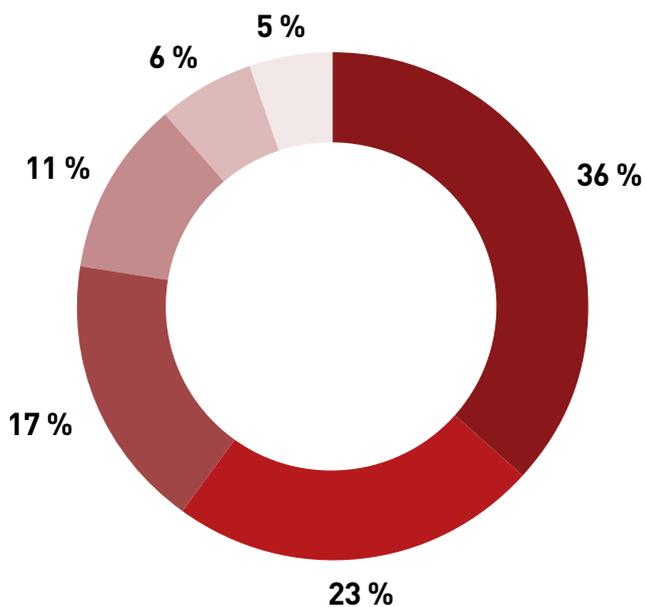
Forum des Projets Urbains de la Méditerranée

Juin 2021

9 & 10 novembre 2020

Palais des Congrès, Paris

Profil des visiteurs



- **Collectivités locales et territoriales**
 Élus locaux, directeurs généraux et responsables techniques des collectivités, intercommunalités, concessionnaires.
- **Aménageurs et développeurs**
 Acteurs de l'aménagement publics et privés, promoteurs, développeurs, gestionnaires de centres commerciaux, lotisseurs, bailleurs sociaux.
- **Concepteurs**
 Urbanistes, architectes, paysagistes, bureaux d'études, consultants, MOE, AMO.
- **Prestataires et opérateurs d'infrastructures**
 Constructeurs BTP, mobilier urbain, énergie, transports, propreté, équipements.
- **Presse, universités, associations, organismes interministériels...**
- **Investisseurs**
 Asset managers, assureurs, utilisateurs, gestion de patrimoine



Christian Estrosi



Alain Juppé



Johanna Rolland



Philippe Saurel

Lundi 9 novembre

08h30

Accueil café

09h00

Keynote

09h30

Les ateliers-projets

- 30 opérations urbaines présentées
- 5 créneaux d'ateliers de 25 minutes
- un temps de pause et d'échanges

12h00

12h30

Cocktail networking

14h00

Cycle 1

Urban Mix

Conférence stratégique

Cycle 2

Productopolis

Conférence stratégique

15h00

15h15

Pause

Urban Mix

Table-ronde
opérationnelle

Productopolis

Table-ronde
opérationnelle

16h15

16h30

Pause

Micro
conférences
exposants

Cérémonie **LES DÉFIS urbains**

18h00

19h30

Dîner de gala

« Les 100 qui font la ville »

+ révélation de la personnalité de l'année

Cocktail à 19h30 suivi du Dîner de gala de 20h00 à 22h30
au Grand Hôtel Intercontinental Opéra, Paris.

22h30

Mardi 10 novembre

08h30

Accueil café

09h00

Les ateliers-projets

- 30 opérations urbaines présentées
- 5 créneaux d'ateliers de 25 minutes
- un temps de pause et d'échanges

12h30

Cocktail networking

14h00

Cycle 3
Itinéraires Bis
Conférence stratégique

Cycle 4
Modus Operandi
Conférence stratégique

15h00

15h15

Pause

Itinéraires Bis
Table-ronde
opérationnelle

Modus Operandi
Table-ronde
opérationnelle

16h15

16h30

Pause

Micro
conférences
exposants

Conférence plénière // La ville résiliente

17h45

Le FPU c'est

- ▶ 2 500 visiteurs sur 2 jours
- ▶ 60 ateliers-projets et tables rondes
- ▶ 4 cycles thématiques
- ▶ 1 conférence plénière
- ▶ 3 000 m² d'exposition
- ▶ 20 micro-conférences exposants
- ▶ une remise de prix
- ▶ un dîner de gala

1. PRÉSENTER UN PROJET

ATELIERS PROJETS / TABLES RONDES

Tarifs HT

Atelier 25 minutes + 2 accréditations + fiche projet 4 pages dans le Guide des Projets Urbains	2 400 €
Atelier double 50 minutes + 4 accréditations + double fiche projet 8 pages dans le Guide des Projets Urbains	4 500 €

► Cette prestation inclut :

- > La mise à disposition d'une salle d'atelier-projet équipée au Palais des Congrès, Porte Maillot
- > La mise en avant de votre projet sur les supports de communication : site Internet, newsletters, réseaux sociaux, programme...
- > Une fiche de présentation de votre projet sur le site projetsurbains.com pendant 1 an
- > Une fiche de présentation de votre projet dans le Guide des Projets Urbains remis aux participants

Option : assistance pour la conception (contenu, intervenants, support) et animation de votre atelier / table-ronde par un journaliste 1 500 €

SERVICES RÉSERVÉS AUX PORTEURS DE PROJETS

Tarifs HT

Distribution d'un document à l'entrée et à la sortie de votre atelier (service assuré par une hôtesse)	500 €
Réalisation d'un tiré à part extrait du Guide des Projets Urbains (500 exemplaires)	850 €
Captation vidéo de votre atelier	900 €
Interview vidéo	900 €
Article sur le site Innovapresse et encadré newsletter	1 000 €
Interview 1/2 page dans Traits Urbains	1 500 €
Emailing Innovapresse dédié à votre société / projet	3 500 €

Remise de -30% sur le parrainage de cycles thématiques, les supports de communication et les accréditations supplémentaires

REMISE PORTEURS DE PROJETS FORUM DES PROJETS URBAINS LYON

-25%

Vous présentez un projet au FPU Lyon ? Vous bénéficiez d'une remise de 25% si vous le présentez également à Paris.

9 & 10 novembre 2020
Palais des Congrès, Paris



PARTICIPER EN TANT QUE VISITEUR

INSCRIPTION	Tarifs HT
Tarif HT	540 €
Tarif Club FPU*	510 €
Tarif étudiant	80 €
Pack de 3 inscriptions (-10%)	1 458 € soit 486 € l'unité
Pack de 6 inscriptions (-20%)	2 592 € soit 432 € l'unité
Pack de 10 inscriptions (-30%)	3 780 € soit 378 € l'unité

► L'inscription comprend

- > La participation aux ateliers et conférences pendant les 2 jours
- > Les cocktails déjeunatoires et les pauses café
- > Un exemplaire du Guide des Projets Urbains (valeur 200 € TTC)
- > L'accès aux supports de présentation des intervenants après le Forum
- > L'accès à la base de données des participants avec les coordonnées



Cette journée professionnelle peut être prise en charge par votre organisme de formation.

*Sont membres du Club FPU, les personnes ayant participé à trois FPU minimum depuis 2015.

3. EXPOSER

STANDS Montage assuré par l'organisateur. Location de mobilier supplémentaire en option.

Tarifs HT

► **Semi-équipé** (moquette + fond de stand)

Stand simple 9 m ²	1 800 €
Stand double 18 à 22 m ²	3 000 €

► **Clé en main** (moquette + fond de stand + Banque d'accueil signalétique avec rangement sécurisé + Présentoir + Table / 2 chaises + Raccordement électrique + Eclairage 2 spots)

Stand simple 9 m ²	2 900 €
Stand double 18 à 22 m ²	3 900 €

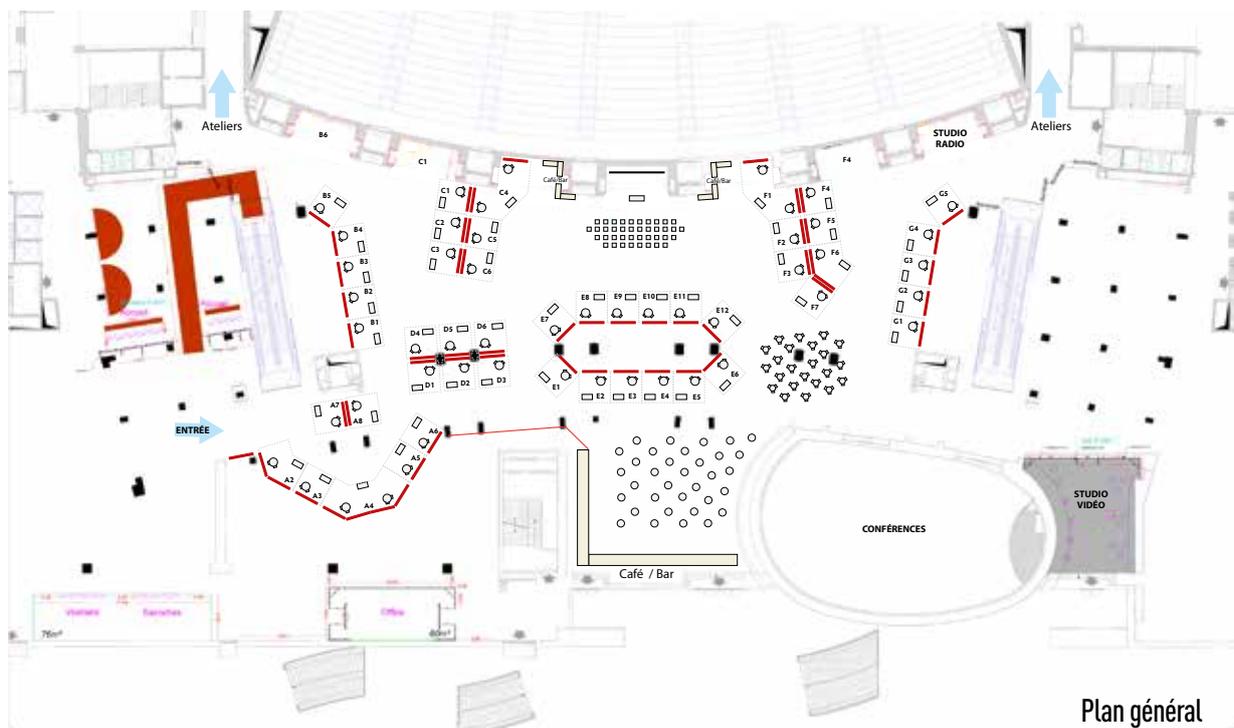
► **Cette prestation inclut :**

- > 2 accréditations
- > Une page de présentation dans le catalogue d'exposition
- > La mise à disposition d'une application mobile pour scanner les badges de vos interlocuteurs

Option : Micro-conférence de 15 minutes dans l'exposition (1 par jour) 500 €

Option : Reportage vidéo sur votre stand + diffusion Innovapresse 650 €

Option : Page de publicité face à votre fiche dans le catalogue d'exposition 850 €



9 & 10 novembre 2020
Palais des Congrès, Paris

- Cette prestation inclut :
- > Stand formule clé en main
 - > Micro-conférences (2 x 15 mn)
 - > Reportage vidéo sur stand
 - > Page de publicité dans le Catalogue

Stand simple 9 m² 3 800 €

Stand double 18 à 22 m² 4 800 €

Remise de -30% sur les supports de communication et les accréditations supplémentaires



Gabarit fond de stand simple



Gabarit fond de stand double



4. PARRAINER UN CYCLE THÉMATIQUE

Quatre cycles thématiques pour explorer quatre enjeux fondamentaux pour la ville d'aujourd'hui et de demain. Chaque thème, précisé en une problématique, est décliné en deux temps : une conférence stratégique pour échanger et débattre, et une table-ronde opérationnelle pour entrevoir des solutions concrètes. Parrainés et préparés par un comité scientifique dédié, ces cycles de réflexion feront l'objet de quatre livrets blancs, édités par Innovapresse et diffusés lors du Forum des Projets Urbains.



PARRAINAGE : 8 000 € HT

ASSOCIATION AU CONTENU

- ▶ **Comité scientifique**
Le parrain intègre le comité scientifique du cycle parrainé et participe aux groupes de travail
- ▶ **Conférence stratégique**
Le parrain est consulté sur le choix des intervenants de la conférence stratégique
- ▶ **Table-ronde « Partenaire »**
Le parrain participe au montage de la conférence et bénéficie d'un temps de parole privilégié lors de la table-ronde
- ▶ **Livre blanc**
Le parrain est cité dans le livre blanc du cycle parrainé

COMMUNICATION

- ▶ Visibilité logo sur l'ensemble du dispositif de communication lié au cycle
- ▶ Interview dans le magazine Traits Urbains
- ▶ Interview écrite sur le site Innovapresse
- ▶ Interview vidéo (mise à disposition libre de droits) diffusée sur le site du FPU, sur le site Innovapresse
- ▶ Mise en avant sur les réseaux sociaux

ACCREDITATIONS

- ▶ 3 accréditations (valeur : 1 458 € HT)

Remise de -30% sur les stands, les ateliers, les supports de communication et les accréditations supplémentaires

9 & 10 novembre 2020

Palais des Congrès, Paris

URBAN MIX, ou comment vivre ensemble

La ville durable et aimable que les acteurs de la fabrique urbaine appellent de leurs vœux sera nécessairement mixte et dense. Mêler les classes sociales, les générations, les usages : des ambitions plus faciles à décréter qu'à concrétiser. Certaines logiques de ségrégation et de gentrification à l'œuvre sont lourdes à contrer, l'intensité urbaine n'émerge pas sur simple commande et les cohabitations ne se font pas sans friction. Alors, quels leviers pour réussir ? À quelles échelles et via quels principes se jouent la mixité urbaine ? Comment rendre la densité « acceptable » et « désirable » ? L'habitat, lui-même, tend à évoluer vers plus de mutualisation et de temps de vie partagé (co-living, logements évolutifs, habitat participatif). L'interface ménagée entre sphère privée et sphère publique joue alors un rôle majeur.

Ce cycle portera un regard renouvelé sur la qualité des espaces à vivre, la diversification des fonctions du logement, et la remise en question de la densité dans un contexte de pandémie.

PRODUCTOPOLIS, quand la ville redevient productive

Au cours du dernier siècle, la ville n'a cessé de repousser vers sa périphérie ses fonctions les plus gênantes mais aussi les plus productives. Elle est alors devenue une machine consommatrice, à abreuver sans cesse mais qui ne sait plus fabriquer elle-même les conditions matérielles de sa subsistance. En résultent une dépendance accrue à d'autres territoires et d'énormes besoins en logistique. Redonner à la ville sa dimension productive devient l'un des enjeux majeurs dans la lutte contre la crise écologique. Comment réintégrer l'activité (industrie, agriculture, artisanat, numérique, R&D...) dans la ville contemporaine ? Quelles synergies entre ces économies nouvelles et les habitants des mêmes espaces ? Quelle imbrication avec les autres composantes urbaines ? Des réponses sont à trouver dans les dynamiques et ressources locales, plus que dans l'économie globale.

À l'inverse, une urbanité nouvelle peut-elle être insufflée dans les zones d'activités, commerciales, logistiques ou industrielles périphériques ?

La crise sanitaire, qui a mis en lumière la fragilité de nos villes quant à leurs sources d'approvisionnement, rend ces questions encore plus cruciales.

ITINERAIRES BIS, ces nouvelles mobilités qui bouleversent l'espace public

Les « mobilités dures » assujettissent encore largement nos espaces publics. Alors que le transfert vers les « mobilités douces » est déjà complexe à mener, de nouvelles offres, au développement rapide et exponentiel, surgissent. Aux traditionnels transports en commun et cycles s'ajoute une constellation d'alternatives de l'ordre de la micro-mobilité. Les formes et les vitesses de déplacement se différencient sans que les infrastructures puissent s'adapter au même rythme, menant à un certain chaos urbain. Comment ces flux, qui vont vers la singularisation plus que la mutualisation, peuvent-ils coexister ? Quel impact sur la production urbaine ? Quelle vision de l'espace public porter ?

Si les métropoles peinent à gérer ce « trop », le péri-urbain, les villes moyennes et la ruralité souffrent eux d'un manque d'alternatives. Le « droit à la mobilité » serait-il en fait une affaire de privilégiés ? Qu'en est-il du lien entre fracture numérique et accès à des transports toujours plus liés à la technologie ?

Les pratiques de mobilités ont été immédiatement impactées par la crise sanitaire : avec quelles traductions à plus long terme ?

MODUS OPERANDI, ou comment «faire collectif»

Une ville qui s'expérimente ensemble doit aussi s'imaginer et se construire de concert.

Plusieurs phénomènes vont dans le sens du renouvellement des modes de faire. Il n'est plus de séquençage « classique » de la chaîne de l'aménagement et de l'immobilier. Les missions de chaque acteur du projet urbain sont de plus en plus poreuses et en constant ajustement selon le projet, répartissant aussi différemment les risques financiers.

Les métiers s'hybrident. Des opérateurs privés agissent en tant qu'aménageurs, des majors de l'énergie ou du numérique développent des expertises plus larges. Globalement, le public et le privé renforcent leur action conjointe, et se structurent, par la voie des Semop par exemple. Dans le processus de conception, des intervenants aux profils inédits font leur place, qu'ils soient designers, artistes, sociologues, philosophes, chargés de concertation, start-ups...

Enfin, un 3^{ème} pilier s'ajoute aux incontournables maîtrises d'ouvrage et d'œuvre : la maîtrise d'usage, donnant (enfin) parole et pouvoir d'action aux citoyens. Réflexions sur les manières d'optimiser ces coopérations et processus de co-construction

Neuf mois après le début de la pandémie, les acteurs de l'aménagement seront invités à questionner leurs pratiques.



PARRAINER LES DÉFIS URBAINS

Les Défis Urbains récompensent chaque année les réalisations (d'initiative publique et/ou privée) en faveur d'une ville durable, inclusive, accessible, partagée, innovante, connectée, équilibrée, confortable et économe.

Triple objectif :

- > Distinguer des opérations et initiatives livrées qui - à l'épreuve du réel - se révèlent exemplaires, et ce dans des catégories représentatives de la multiplicité des enjeux de la fabrication de la ville.
- > Établir un panorama de la production urbaine à un instant T.
- > Mettre en valeur la pluridisciplinarité des acteurs de l'urbanisme et l'aménagement.

93 opérations ou démarches ont déjà été récompensées ces quatre dernières années.



PARTENARIAT EXCLUSIF : 15 000 € HT

- ▶ Visibilité logo sur l'ensemble des supports de communication : publicités, plaquette, site Internet, réseaux sociaux, vidéos, newsletters...
- ▶ Présence visuelle permanente lors de la cérémonie : pupitre, roll-up, support de présentation, trophées...
- ▶ Citation et remerciements dans le discours d'introduction à la cérémonie
- ▶ Remise du Grand Prix du jury
- ▶ Interview print (Traits Urbains) + web (site Innovapresse et réseaux sociaux) + vidéo (Décideurs TV) + radio (Radio Immo)
- ▶ Page de présentation dans la plaquette des lauréats. Diffusion : 9 000 exemplaires (plaquette encartée dans la mallette remise aux participants du Forum des Projets Urbains + encartée dans Traits Urbains)
- ▶ 6 accréditations pour le Forum des Projets Urbains
- ▶ 1 table de 10 couverts au dîner de gala. Services personnalisés inclus (signalétique, logo, plan de table avec bristol nominatif)
- ▶ 1 page de publicité dans Traits Urbains
- ▶ Mise à disposition des photos HD libres de droits

Remise de -30% sur les stands, les ateliers, les supports de communication et les accréditations supplémentaires

9 & 10 novembre 2020

Palais des Congrès, Paris



6. PARRAINER « LES 100 QUI FONT LA VILLE »



Un palmarès de 100 acteurs sélectionnés par la rédaction d'Innovapresse, pour leur investissement dans la transformation de la ville, à grande ou à petite échelle. S'y côtoient architectes, urbanistes et paysagistes confirmés, jeunes concepteurs, opérateurs chevronnés, conseillers en innovation, défricheurs de concepts, promoteurs agiles, élus investis... Tous sont en capacité de transformer le monde qui les entoure et le font dans le sens des multiples transitions à l'œuvre.

Un numéro spécial de Traits Urbains avec 100 portraits et/ou interviews mettant en évidence la diversité des ambitions, des actions et des profils.

Une soirée de Gala, dans le cadre du 20^e Forum des Projets Urbains, le 9 novembre 2020.

PARTENARIAT EXCLUSIF : 12 000 € HT

- ▶ Hors série de Traits Urbains « Les 100 qui font la ville » (parution : 15 octobre)
 - > Visibilité logo sponsor sur la couverture
 - > Page de publicité en 4^{ème} de couverture
 - > Interview double page
 - > Fourniture de 100 exemplaires du numéro
- ▶ Site Internet les100quifontlaville.fr et réseaux sociaux @innovapresse (#les100quifontlaville) : mise en avant du sponsor et visibilité logo
- ▶ Interview vidéo publiée sur le site des « 100 qui font la ville » et sur le site Innovapresse
- ▶ Dîner de gala des 20 ans du FPU en présence des « 100 qui font la ville »
 - > Table VIP (10 personnes) aux couleurs du sponsor, positionnée au centre du salon Opéra
 - > Présence logo sur les invitations, roll-ups signalétiques et photocall de la soirée (aux côtés des sponsors Prestige du FPU)
 - > Remise sur scène du Prix de la personnalité de l'année
 - > Mise à disposition des photos HD et vidéos du Dîner de gala libres de droits



PARTICIPER AU DÎNER DE GALA

Le Dîner de gala des 20 ans du Forum des Projets Urbains aura lieu lundi 9 novembre au Grand Hôtel Intercontinental Opéra, en présence des « 100 qui font la ville ».

PROGRAMME

19H30-20H00	Cocktail d'accueil
20H00-22H30	Dîner dans le salon Opéra Animations « Les 100 qui font la ville » et remise de prix de la personnalité de l'année



INSCRIPTIONS

Tarifs HT

Tarif unitaire HT	280 €
Tarif spécial Participant FPU 2020	230 €
Tarif spécial Sponsor / Exposant / Club FPU*	180 €

TABLE DE 10 COUVERTS

Tarifs HT

Offre forfaitaire pour réservation d'une table personnalisée - signalétique logo, plan de table avec bostols nominatifs	2 500 €
Tarif Participant FPU 2020	2 000 €
Tarif Club FPU*	1 650 €
Tarif Exposant	1 650 €
Tarif Sponsor / Parrain	1 500 €
Tarif Lauréat des Défis Urbains	1 500 €

*Sont membres du Club FPU, les personnes / sociétés ayant participé à trois FPU minimum depuis 2015.

9 & 10 novembre 2020

Palais des Congrès, Paris



SUPPORTS DE COMMUNICATION

OUTILS

Tarifs HT

Pack cordon porte-badge + dos de badge (exclusif)	6 500 €
Cordon porte-badge (exclusif) - Logo du client et logo du FPU en alternance. Prestation assurée par l'organisateur.	5 000 €
Dos de badge (exclusif)	3 000 €
Ensemble bloc-notes + stylo (exclusif) - Fournis par le client. Positionnés à l'entrée du salon, devant les salles et sur 3 points de passage du salon.	4 000 €
Droit d'asile / Mallette participants - Format maximum pour les brochures : A4 - Poids maximum : 300g. Documents fournis par le client.	2 500 €

COMMUNICATION DIGITALE

Tarifs HT

Bannière sur le site projetsurbains.com	850 € le 1 ^{er} mois / 500 € les suivants
Emailing dédié sur la base Innovapresse (80 000 contacts)	5 000 €

CATALOGUE D'EXPOSITION

Tarifs HT

Remis à l'ensemble des participants - Tirage : 2 500 ex.

4 ^e de couv	2 500 €
2 ^e de couv	1 500 €
3 ^e de couv	1 000 €
Marque page	2 500 €
Double page	1 500 €
Page	850 €

GUIDE DES PROJETS URBAINS

Tarifs HT

Remis à l'ensemble des participants - Tirage : 2 500 ex.

2 ^e de couv	3 500 €
3 ^e de couv	3 000 €
Double page	4 000 €
Page	2 500 €
Marque page	3 000 €

TRAITS URBAINS SPÉCIAL 20 ANS DU FPU

Tarifs HT

Diffusion : abonnés + FPU Paris 2020. Tirage : 8 000 exemplaires

4 ^e de couv	4 500 €	3 ^e de couv	3 000 €	Bandeau encerclant	4 000 €	Double page	4 000 €
2 ^e de couv	3 500 €	Surcouv	4 900 €	Marque page	3 000 €	Page	2 500 €

9. PARRAINER LE FPU

	INITIAL 9 000 € HT	PREMIUM 15 000 € HT	PRESTIGE 28 000 € HT
VISIBILITÉ EXCLUSIVE PARTENAIRE			
> Présentation de votre société sur le site Projetsurbains.com	✓	✓	✓
> Visibilité logo sur les supports de communication de l'événement	✓	✓	✓
> Visibilité logo sur la signalétique de l'événement et citation du sponsor dans le discours d'ouverture	✓	✓	✓
> Visibilité logo et citation du sponsor lors du Dîner de gala	-	-	✓
INTERVENIR ET PARTICIPER			
> Atelier projet	25 minutes	25 minutes	50 minutes
> Parrainage d'un cycle thématique	-	✓	✓
> Captation vidéo de vos tables rondes / ateliers	-	-	✓
> Interview	-	-	✓
> Accréditations	6	10	20
> Invitations pour le Dîner de gala	2	5	Table de 10
EXPOSER			
> Stand - Formule « Clé en main »	simple	double	double
> Micro-conférences exposant	-	-	✓
> Fourniture du fichier qualifié des visiteurs	-	-	✓
COMMUNIQUER			
> Page de publicité dans le catalogue exposants	✓	✓	✓
> Page de publicité dans le Guide des Projets Urbains	-	✓	✓
> Page de publicité dans Traits Urbains « Les 100 qui font la ville »	-	-	✓
> Brochure ou goodies dans le sac participant	-	-	✓
> Emailing dédié diffusé sur la base Innovapresse	-	-	✓

10. RÉFÉRENCES PARTENAIRES

SPONSORS



PARTENAIRES





PARMI LES GRANDS ACTEURS DU FPU

Franck AILLOUD (Président Spie Batignolles Immobilier) / **Dominique ALBA** (Directrice de l'Apur) / **Marie-Hélène AMIABLE** (Maire de Bagneux) / **Benoist APPARU** (Député maire de Chalons-en-Champagne) / **Franklin AZZI** (Architecte) / **Jean BADAROUX** (Directeur général Agence Territoires) / **Brigitte BARIOL-MATHAIS** (Déléguée générale de la FNAU) / **Henri BAVA** (Paysagiste Agence TER, grand prix de l'urbanisme 2018) / **Eric BAZARD** (Directeur général SPL Deux-Rives) / **Frédéric BEATSE** (Maire d'Angers) / **Thierry BEAUDEMOULIN** (Directeur général Foncière Développement Logements) / **Stéphane BEAUDET** (Maire de Courcouronnes) / **Jean-Pierre BECHTER** (Maire de Corbeil-Essonnes) / **Anthony BECHU** (Architecte urbaniste) / **Pierre BÉDIER** (Président du Département, Vice-président délégué aux grands projets) / **David BODET** (Président de la CA du Plateau de Saclay) / **Olivier BOKOBZA** (Directeur général BNP Paribas Immobilier Promotion Résidentiel) / **Frédéric BONNET** (Architecte OBRAS, grand prix de l'urbanisme 2014) / **Hassen BOUFLIM** (Directeur général Nantes Métropole Aménagement) / **Jean-Claude BOULARD** (Maire du Mans, président de Le Mans Métropole) / **Frédéric BOURCIER** (Adjoint au maire de Rennes, délégué à l'urbanisme et à l'aménagement) / **Jean-Philippe BOURGADE** (Président de Marignan) / **Alexandre BOUTON** (Architecte Urbaniste Paysagiste) / **Franck BOUTTÉ** (Architecte - Président) / **Gilles BOUVELOT** (Directeur général EPF Ile-de-France) / **Gilles BROQUERE** (Président-directeur général de l'OPPIEDA) / **Ian BROSSAT** (Adjoint au Logement ville de Paris) / **Olivier BUCAILLE** (Président d'Altarea Cogedim Développement Urbain) / **Joan BUSQUETS** (Architecte urbaniste) / **Claude CAPILLON** (Maire de Rosny-sous-Bois, vice-président de Grand Paris Grand Est) / **Laure-Agnès CARADEC** (Adjointe, vice Marseille Provence Métropole) / **Roland CASTRO** (Architecte) / **Jean-Luc CHARLES** (Directeur général SAMOA) / **Raymond CHARRESON** (Maire de Rungis) / **Alexandre CHEMETOFF** (Architecte, grand prix de l'urbanisme 2000) / **Gérard CHENOZ** (Conseiller Métropole Aix Marseille Provence) / **Hervé CHEVREAU** (Maire d'Épinay-sur-Seine) / **Philippe CLOSE** (Bourgmestre de Bruxelles) / **Benjamin COLBOC** (Architecte) / **Gérard COSME** (Président de l'EPT Est Ensemble Grand Paris) / **Gérald DARMANIN** (Député-maire de Tourcoing, Vice-Président Lille Métropole) / **Stéphan DE FAY** (Directeur général EPA Bordeaux Euratlantique) / **François DE MAZIERES** (Maire de Versailles) / **Bernard DEBAIN** (Maire de Saint-Cyr-l'École) / **Bernard DECAUX** (Maire de Brétigny-sur-Orge) / **François DECOSTER** (Architecte-urbaniste L'AUC) / **Daniel DELAVEAU** (Maire de Rennes, président de Rennes Métropole) / **Richard DELL AGNOLA** (Maire de Thiais) / **Françoise DESCAMPS CROSNIER** (Maire de Rosny-sur-Seine) / **Michel DESVIGNE** (Paysagiste, grand prix de l'urbanisme 2011) / **Christian DEVILLERS** (Architecte urbaniste, grand prix de l'urbanisme 1998) / **Christian DUPESSEY** (Maire d'Annemasse, président d'Annemasse Agglomération) / **Jean-Marie DUTHILLEUL** (AMO Urbain) / **Fabienne DUWEZ** (Directrice générale) / **Christian ESTROSI** (Maire de Nice, président de Métropole Nice Côte d'Azur) / **Bruno FORTIER** (Architecte urbaniste) / **Michel FOURCADE** (Maire de Pierrefitte-sur-Seine) / **Antoine FREY** (Président-directeur général de Frey) / **Philippe GADELLE** (Président de Pragma) / **François GARAY** (Maire des Mureaux) / **Alain GARES** (Directeur général d'Europolia) / **Stéphane GATIGNON** (Maire de Sevrin) / **Hervé GAY** (Directeur général de Citallios) / **Antoine GAZENGEL** (Directeur associé d'Hibana) / **Cédric GEERAERT** (Architecte-urbaniste Tangram) / **Finn GEIPEL** (Architecte) / **Patrick GERME** (Architecte) / **Laurent GIROMETTI** (Directeur général de l'EPA Marne EPA France) / **Xavier GONZALEZ** (Architecte) / **Pierre GOSNAT** (Maire d'Ivry-sur-Seine) / **Nicolas GRAVIT** (Directeur d'Eiffage Aménagement) / **François GREThER** (Architecte urbaniste, grand prix de l'urbanisme 2012) / **Bernard GROUCHKO** (Maire du



9 & 10 novembre 2020

Palais des Congrès, Paris



Vésinet) / **Antoine GRUMBACH** (Architecte coordonateur) / **Mathis GÜLLER** (Architecte urbaniste) / **Cécile HELLE** (Maire d'Avignon, présidente de Citadis) / **Michel HÖSSLER** (Paysagiste, urbaniste Agence TER, grand prix de l'urbanisme 2018) / **Christine JANODET** (Maire d'Orly) / **Alain JUPPÉ** (Maire de Bordeaux) / **Fadia KARAM** (Directrice du développement d'Espaces Ferroviaires) / **Stéphane KËÏTA** (Président-directeur général de la SCET) / **Jean-Claude KENNEDY** (Maire de Vitry-sur-Seine) / **Bertrand KERN** (Maire de Pantin) / **François KERN** (Architecte) / **Djamel KLOUCHE** (Architecte L'AUC) / **Annette LAIGNEAU** (Vice-

présidente, adjointe au maire de Toulouse) / **Thierry LAJOIE** (Président-directeur général de Grand Paris Aménagement) / **Olivier LANDEL** (Délégué général de France Urbaine) / **Denis LARGHERO** (Maire de Meudon) / **Olivier LEBRUN** (Maire de Viroflay) / **François LECLERCQ** (Architecte-urbaniste) / **Xavier LEMOINE** (Maire de Montfermeil) / **Dominique LESPARRÉ** (Maire de Bezons) / **Martine LIGNERES-CASSOU** (Député maire - Présidente de la CAPP) / **Yves LION** (Architecte, grand prix de l'urbanisme 2007) / **Guy MALHERBE** (Député maire d'Epinay-sur-Orge) / **Philippe MARINI** (Maire de Compiègne, président de l'ARC) / **Guillermo MARTIN** (Directeur de l'École Urbaine de Sciences Po) / **Jacques MARTIN** (Maire de Nogent-sur-Marne) / **Ariella MASBOUNGI** (Architecte-urbaniste et grand prix de l'urbanisme 2016) / **Marie-Christine VATOV** (Rédactrice en chef de Traits Urbains) / **Madeleine MASSE** (Responsable des études urbaines AREP Ville) / **Raphaël MÉNARD** (Président du Directoire d'AREP) / **Nicolas MICHELIN** (Architecte) / **Stephan MUZIKA** (Directeur général Citivia SPL) / **Francis NORDEMANN** (Architecte urbaniste) / **Jean-Pierre NOURRISSON** (Directeur général SADEV 94) / **Karl OLIVE** (Maire de Poissy) / **Jacqueline OSTY** (Architecte urbaniste) / **Gérard PENOT** (Urbaniste, grand prix de l'urbanisme 2015) / **Christophe PEREZ** (Directeur général SERM SA3M) / **Arnaud PERICARD** (Maire de Saint-Germain-en-Laye) / **Alfred PETER** (Paysagiste) / **Dominique PETERMÜLLER** (Architecte-urbaniste) / **Catherine PEYGE** (Maire de Bobigny) / **Michèle PICARD** (Maire de Vénissieux) / **Sébastien PIETRASANTA** (Maire d'Asnières-sur-Seine) / **Olivier PHILIPPE** (Architecte, urbaniste Agence TER, grand prix de l'urbanisme 2018) / **Albert PLOUHINEC** (Maire de Cesson-Sévigné) / **Jean-Luc POIDEVIN** (Directeur général Nexity Villes & Projets) / **Gilles POUX** (Maire de La Courneuve, vice-président de Plaine Commune) / **François PUPPONI** (Député maire de Sarcelles) / **Thomas RICHEZ** (Architecte urbaniste) / **Laurent RIVOIRE** (Maire de Noisy-le-Sec) / **Alain ROBERT** (Adjoint à la maire de Nantes en charge de l'urbanisme) / **Carine ROBERT** (Directeur des Grands Projets Urbains Icade Promotion) / **Sylvain ROBERT** (Maire de Lens) / **Yvon ROBERT** (Maire de Rouen, vice-président de Rouen Normandie Métropole) / **Johanna ROLLAND** (Maire de Nantes, présidente de Nantes Métropole) / **Helen ROMANO** (PDG) / **André ROSSINOT** (Maire de Nancy, président de la Métropole du Grand Nancy) / **Jean ROTTNER** (Maire de Mulhouse) / **Jacques SALVATOR** (Maire d'Aubervilliers) / **David SAMZUN** (Maire et président de CARENE) / **Frédéric SANCHEZ** (Président de Métropole Rouen Normandie) / **Philippe SAUREL** (Maire, président de Montpellier méditerranée métropole) / **Jean-Louis SUBILEAU** (Urbaniste-aménageur Une Fabrique de la Ville, grand prix de l'urbanisme 2001) / **Georges SIFFREDI** (Maire de Chatenay-Malabry) / **Pascal THÉVENOT** (Député maire de Vélizy-Villacoublay) / **Sylvine THOMASSIN** (Maire de Bondy) / **Youssef TOHMÉ** (Architecte urbaniste) / **Patricia TORDJMAN** (Maire de Gentilly) / **Corinne VALLS** (Maire de Romainville) / **Patrice VERGRIETE** (Maire de Dunkerque, président de la CUD) / **Corinne VEZZONI** (Architecte) / **Paola VIGANO** (Architecte urbaniste, grand prix de l'urbanisme 2013) / **Antoine VIGER KOHLER** (Architecte urbaniste)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1- Organisation

L'événement FORUM DES PROJETS URBAINS est organisé par la société INNOVAPRESSE éditrice du magazine Traits Urbains, dont le siège social est situé 5 rue Saulnier - 75009 Paris, France.

2- Dates, lieu et heures d'ouverture de la manifestation

L'événement se tiendra les 9 et 10 novembre 2020 au Palais des Congrès de Paris de 8h30 à 18h00.

La date et le lieu pourront cependant être modifiés par l'organisateur, et ce sans que le participant puisse s'y opposer ou réclamer une quelconque indemnité s'il était de l'intérêt même de la manifestation, compte tenu de son objet, qu'une telle modification intervienne à charge pour l'organisateur d'en aviser par écrit le participant au plus tôt 15 jours avant son ouverture.

3- Sécurité, ordre et police

Le participant est tenu de respecter scrupuleusement les mesures d'ordre intérieur à la manifestation ou toutes mesures de police prescrites non seulement par l'organisateur mais par toute autorité compétente.

4- Inscription et participation

Les demandes de participation doivent être transmises via le bulletin d'inscription disponible auprès de l'organisateur ou sur le site Internet de l'événement sous la forme d'un formulaire en ligne. La réception du bulletin d'inscription par l'organisateur implique que le participant ait pris connaissance du règlement de l'événement et l'accepte sans réserve.

L'engagement de participation à la manifestation est définitif et irrévocable.

5- Conditions de règlement propres aux visiteurs accrédités

Le contrat de participation doit obligatoirement être accompagné d'un bon de commande administratif concernant les collectivités. A défaut d'un règlement avant le 9 novembre (sauf pour les collectivités qui paient « sur service fait »), le service ne pourra pas être assuré. Faute de règlement correspondant, le signataire n'en demeure pas moins débiteur de la somme indiquée.

Un participant a le droit de se faire remplacer, à condition de prévenir l'organisateur au minimum 48 heures avant la date de la manifestation, et en communiquant ses coordonnées précises.

6- Conditions de règlement propres aux exposants, partenaires et porteurs de projets

Le règlement des frais de participation s'effectue soit en intégralité à la commande, soit en deux versements comme suit :

Premier versement à la commande, payable par chèque ou virement bancaire (50% du montant HT). Deuxième versement : 2 semaines avant l'événement, payable par chèque ou virement bancaire (50% du montant HT)

L'exposant ou partenaire ne pourra accéder à l'enceinte des lieux de l'événement si l'intégralité des sommes dues à l'organisateur n'a pas été payée au moins 8 jours avant le début du montage.

7- Modalités propres aux exposants > Implantation de l'espace d'exposition - Scénographie

L'organisateur établit un plan de l'espace en tenant compte de la configuration du site de l'exposition, des contraintes techniques et des différents exposants participants. L'organisateur tient compte le plus largement possible des souhaits des exposants. Il se réserve cependant le droit de modifier, toutes les fois qu'il le jugera utile, l'emplacement et la disposition des espaces d'exposition.

8- Modalités propres aux exposants > Transport et stockage

L'organisateur ne fournit pas de matériel type transpalette et n'assume pas le transport ni le chargement/déchargement entre le site de l'exposition et le transporteur.

Par ailleurs, les exposants devront organiser le stockage de leurs palettes et matériels. L'organisateur pourra assurer le stockage des cartons.

9- Modalités propres aux exposants > Montage et démontage

Les exposants pourront procéder à l'installation des éléments qui leur incombent à partir du lundi 9 novembre à 5h. L'installation devra être terminée le même jour à 8h. Le démontage aura lieu mardi 10 novembre de 18h à 20h.

10- Modalités propres aux exposants > Règlement de sécurité – Dégradations

Les exposants seront tenus de connaître et de respecter les mesures de sécurité imposées par les pouvoirs publics ou par l'organisateur.

L'organisateur interdira toute installation non conforme aux règles de sécurité.

L'emplacement occupé par l'exposant doit être laissé dans l'état initial. Toutes les détériorations causées par les installations ou les marchandises ou les matériels de l'exposant aux bâtiments ou au sol occupé seront facturées à l'exposant.

11- Modalités propres aux exposants > Assurance

L'organisateur souscrit une assurance pour couvrir les risques inhérents à la présence des exposants. Cette assurance couvre la responsabilité civile et les dégâts faits à autrui par l'exposant. Chaque exposant doit également être couvert par une assurance.

12- Propriété industrielle / Droits d'auteur / Droits à l'image

Le Client assure la propriété industrielle des produits ou services exposés, conformément aux dispositions légales en vigueur. Ces mesures devront être prises avant la présentation des produits ou services, l'Organisateur n'acceptant aucune responsabilité dans ce domaine.

Des photographies et vidéos seront prises sur site pendant l'événement. Ces photographies, sur lesquelles peuvent apparaître les logos, marques et modèles des produits et services présentés par le Client, sont susceptibles d'être utilisées dans le cadre de la promotion de l'événement, sur tout support.

Le client qui ne souhaite pas que l'un de ses produits, marques, modèle ou logo figure sur les photographies utilisées pour la promotion de l'événement doit en aviser par écrit l'organisateur dès l'inscription.

13- Annulation de participation

Toute inscription est ferme et non remboursable. Si le client annule sa participation au FORUM DES PROJETS URBAINS, les sommes dues resteront acquises à l'organisateur à titre de dommages-intérêts forfaitaires.

14- Report ou annulation de la manifestation

En cas de report de la manifestation, le montant de l'acompte ou de la participation versé par le participant sera reporté en vue de sa participation à la nouvelle manifestation.

En cas d'annulation de la manifestation, le montant de l'acompte ou de la participation versé par le participant sera reporté en vue de sa participation à de futures manifestations organisées par Innovapresse, ou converti à sa convenance en services de communication proposés par Innovapresse.

En cas de report ou d'annulation, le participant assume la charge exclusive des frais qu'il aura cru devoir engager en prévision de la manifestation.

15- Réclamations et contestations

Toute réclamation devra être effectuée par lettre recommandée avec avis de réception dans les dix jours suivant la clôture de l'événement.

En cas de contestation, seul le texte français fait foi et seul le Tribunal de Paris est compétent.



Communiquer

Offrez à vos projets
une visibilité exceptionnelle

Exposer

Mettez en avant
votre société et rencontrez
de nouveaux partenaires



(Se) rencontrer

Développez votre
réseau et créez des
contacts à haut niveau

S'informer

Découvrez les principales opérations
d'aménagement en cours et à venir





Forum | des
projets
urbains
ANS

Anouchka CHAMPAGNE

Directrice du développement

Tél. : 01 48 24 81 25

achampagne@innovapresse.com

Valérie GIBault

Chef de projet

Tél. : 01 48 24 81 27

vgibault@innovapresse.com

Jessica HAYOUN

Chargée de clientèle

Tél. : 01 42 61 61 84

jhayoun@innovapresse.com

Aurélie JEAMMES

Communication, partenariats

Tél. : 01 40 35 43 53

ajeammes@publinove.com